

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Charly (69390)

Réponses de Jean-Christophe Béra, au nom de la liste « DEMAIN CHARLY »

– le 13/03/2020 à 23:39 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je ne m'engage pas

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum deux fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 50000 euros

Des aménagements existent déjà, il convient de les entretenir, de les renforcer et surtout de créer des continuités entre ceux-ci et ceux des communes voisines en mettant en place une signalisation adaptée.

Prévoir une ligne budgétaire spécifique pour les aménagements cyclables dans le cadre du programme d'investissement et de fonctionnement établi avec la Métropole.

OUI pour lancer le plan vélo en début de mandat, mais il ne peut pas être pris d'engagement immédiat sur le budget :

- le plan vélo nécessite une concertation avec la métropole,
- le plan global doit être établi en concertation avec les Charlyrots (et pour la suite, chaque aménagement, pour être bien adapté, nécessite une concertation avec les riverains et tous les usagers).

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum deux fois par an.

Ce responsable pourrait être l'adjoint en charge des travaux de voirie et de toutes les mobilités sur le territoire communal. Avec les autres responsables vélos des communes limitrophes, un comité vélo intercommunal pourrait être constitué pour assurer une cohérence d'ensemble.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo

Intégrer le réseau express vélo à mettre en oeuvre sur la Métropole.

Aménager en priorité, les axes permettant de se rabattre sur les points d'accès aux transports en commun ayant une cadence forte.

Les points d'accès aux transports en commun sont pour Charly :

- les gares de Vernaison, de Brignais, la halte ferroviaire d'Irigny,
- les arrêts de bus du C10 à Saint Genis Laval et la future station de métro des hôpitaux Lyon SUD.

Aménager l'accès à la rive gauche du Rhône par le pont de Vernaison et à la future Via Rhôna à Vernaison et Irigny.

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

Réaliser des aménagements sécurisés sur les axes forts de circulation traversant la commune Est Ouest et Nord Sud

Aménagement de la D36 et de la D117.

A mener en concertation avec les communes alentour et la Métropole. L'aménagement d'une piste séparée sur la D36 risque d'être plus difficile.

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Itinéraire jalonné intercommunal, notamment pour accéder aux transports en commun, aux voies aménagés et aux collèges de secteur.

Accès à la salle polyvalente Maurice DUBERNARD, au stade à partir du centre de la commune ou des axes principaux.

A étudier en concertation avec les habitants

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Irigny, Vernaison et Millery.

A mener en concertation avec les communes alentour et la Métropole

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Dans la commune de Charly la vitesse est partout limitée à 50 km/h, certaines voies sont limitées à 30 et d'autres à 20, avec une bonne signalisation. Le respect de ces vitesses limites est rarement effectif de la part des automobilistes. Ce manque de respect est un frein à l'utilisation de la chaussée par les cyclistes.

Action à mener en concertation avec les habitants.

Action de sensibilisation à mener, radars de sensibilisation ...

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé La commune n'a pas de pôle intermodal mais ses habitants utilisent ceux des communes limitrophes pour lesquels le stationnement doit être renforcé et sécurisé., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Oui pour défendre ces implantations sur les sites multimodaux des communes voisines.

Action n°9 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Renforcer l'implantation d'arceaux vélos près des équipements municipaux (stade, salle polyvalente).

Action n°10 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

La commune pourrait compléter les aides existantes de la Métropole ou de l'Etat.

Ce n'est pas prévu dans l'immédiat, mais cette action est envisageable et la proposition sera discutée.

Action n°11 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

La commune pourrait solliciter l'implantation de stationnement vélo afin de continuer le maillage avec les communes de Saint Genis Laval, Oullins et Pierre Bénite.

Promouvoir une culture vélo

Action n°12 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°13 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Ce n'est pas prévu dans l'immédiat, la pertinence de cette proposition sur Charly sera discutée.

Action n°14 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Ce n'est pas prévu dans l'immédiat, la pertinence de cette proposition sur Charly sera discutée.

Action n°15 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Le pédibus existe , éventuellement l'élargir au vélobus.

En fait, le pédibus a un peu périclité, c'est pourquoi nous proposons des mesures pour le redynamiser.

Pour le vélobus, ce n'est pas prévu dans l'immédiat, la pertinence de cette proposition sur Charly sera discutée (il faut certainement résoudre avant les problèmes de sécurité des déplacements en vélo).

Action n°16 : je ne m'engage pas

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Abords du stade et de la salle polyvalente

Si possible NON : il faut autant que possible se situer plus dans la pédagogie que dans la répression.

Des actions de prévention seront étudiées, notamment en relation avec les nouvelles missions de la police municipale.

Action n°17 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Utiliser les supports municipaux.

Action de prévention à mener également en liaison avec la définition des nouvelles missions de la police municipale.

Commentaires généraux

Il faut promouvoir le vélo (et la marche à pied) pour le bien-être de tous !

L'urgence est la sécurisation des déplacements en vélo.